

Bulletin ARS du Mercredi 6 mai 2020 à 18 h 30

7211

TESTS POSITIFS
EN OCCITANIE

- 495 hospitalisations en cours, dont 109 en réanimation
- 2341 retours à domicile
- 441 décès à l'hôpital

Source SIVIC

Surveillance sanitaire

Santé publique France assure désormais un suivi épidémiologique harmonisé au plan national. Pour chaque région, les données de surveillance collectées auprès des partenaires sont accessibles sur le site de Santé publique France > [consulter le bulletin Occitanie](#)

SUIVI DE L'ACTIVITE HOSPITALIERE PAR DEPARTEMENTS	HOSPITALISATIONS EN COURS	DONT REANIMATION	TOTAL RETOURS A DOMICILE	TOTAL DECES (en établissements de santé)
Ariège (09)	5	1	29	2
Aude (11)	22	3	188	53
Aveyron (12)	24	1	120	22
Gard (30)	114	22	210	72
Haute-Garonne (31)	105	35	509	54
Gers (32)	23	2	62	20
Hérault (34)	89	22	583	114
Lot (46)	12	1	124	20
Lozère (48)	2	0	18	1
Hautes-Pyrénées (65)	53	3	107	24
Pyrénées-Orientales (66)	10	4	267	34
Tarn (81)	26	9	90	21
Tarn-et-Garonne (82)	10	6	34	4
OCCITANIE	495	109	2341	441

Bilan des prélèvements dans le Tarn et Garonne depuis le début de l'épidémie

Sur **2378** tests :

- **138** sont positifs
- **2230** sont négatifs
- **10** sont en attente

Les numéros utiles

CUMP 82 : 07 77 39 52 77 / 07 77 39 53 16

Géronto 82 : 05 63 66 49 10

Plateforme CovidPA82 : 05 63 92 84 44

Les informations du jour à retenir

Dans le cadre de la sortie du confinement, à compter du 11 mai 2020, décidée par le gouvernement, le CH Montauban a élaboré un plan de reprise d'activité modéré, maîtrisé, progressif et réversible afin de pouvoir conjuguer la prise en charge de patients atteints du COVID et de patients non porteurs du virus dont la prise en charge n'est plus différable.

Bien entendu, les mesures prises depuis le début de la crise pour assurer une prise en charge de qualité et sécurisée des patients, des visiteurs et des personnels sont renforcées.

Afin de faire face à une éventuelle recrudescence de la circulation du virus, l'établissement maintient son dispositif de crise activable en 24h. Dans ce contexte, dès le 11 mai et de manière progressive, les consultations, les interventions chirurgicales et les hospitalisations pourront reprendre de manière modérée avec des consignes très strictes notamment pour les consultations, en privilégiant chaque fois que cela est possible la téléconsultation ou la consultation téléphonique.

En ce qui concerne les consultations :

- 2 ou 3 consultations par heure maximum,
- Questionnaire spécifique adressé aux patients en amont de la visite,
- 2 points d'accueil assurés par le personnel hospitalier afin de remettre un masque, distribuer une dose de solution hydro-alcoolique et orienter les consultants,
- Désinfection des locaux après chaque patient.

Par ailleurs :

- Les visites aux patients hospitalisés ou aux résidents demeurent interdites,
- Les patients hospitalisés seront accueillis en chambres individuelles.

Tout est fait pour éviter la circulation du virus et les contaminations croisées.